

La Nation

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Journal vaudois

Le collectivisme est un individualisme

Tout le monde critique l'individualisme, on ne va pas s'en plaindre. L'individualisme brise les communautés naturelles. En matière philosophique, il réduit la validité d'une pensée à celui qui l'émet, et fait de même pour la religion et la morale. Déliant l'homme de ses attaches communautaires, familiales, nationales, syndicales, il le prive aussi des soutiens et protections qu'elles lui offrent. Il en fait un être isolé et formatable à volonté, un esclave dans les mains des plus forts, sans défense dans la jungle du privé et les labyrinthes de l'Etat.

Le réactionnaire regrette le temps du «holisme» social, où l'individu se définissait par son statut dans la collectivité, alors qu'aujourd'hui, c'est la société qui se définit comme une plateforme de services à l'individu. Le moraliste s'en prend à l'individualisme autistique que la pratique du portable est en train de généraliser. L'Eglise condamne l'individualisme égoïste qui isole chacun dans sa bulle et le rend indifférent au prochain. Les syndicalistes dénoncent l'individualisme économique sans frein ni frontières, qui traite la personne humaine comme une force de travail et le travail comme une marchandise.

Pour casser cet individualisme, pour rétablir la générosité et la solidarité, pour rééquilibrer les rapports

sociaux, la gauche réformiste juge que le plus efficace est d'agir à travers l'Etat. Et pourtant, anonymes, somnolents et contraignants, les moyens étatiques font l'impasse sur les libertés individuelles, l'autonomie des corps intermédiaires et les cas particuliers. Ils consistent principalement à redistribuer les richesses par l'impôt et à assurer une organisation unifiée de la société sous la conduite d'une administration rationnelle et omniprésente.

Cette administration se glisse jusque dans le ménage interne des familles, des entreprises et des communes, qu'elle prive peu à peu de leur autonomie sous prétexte des erreurs ou abus qui s'y commettent occasionnellement. Ce faisant, soit dit en passant, elle porte une atteinte supplémentaire à des liens sociaux déjà fortement attaqués par l'individualisme.

L'ennui, c'est que la générosité perd tout caractère généreux et que la solidarité perd tout caractère solidaire en passant par les filtres dépersonnalisants du règlement et de son application. La redistribution des richesses ne renoue pas les anciens liens communautaires, elle ne crée pas de nouvelles solidarités. Elle crée plutôt des motifs supplémentaires d'éloignement, excitant la rancœur de ceux qui donnent (beaucoup trop) sans savoir

à qui et l'ingratitude de ceux qui reçoivent (bien trop peu) sans connaître le donateur.

On est resté à la surface des choses. L'étatisme n'a pas réduit l'individualisme dans les esprits et dans la société. Il y a aujourd'hui autant et plus de relativisme religieux, philosophique et moral, moins de solidarité, plus de concurrence internationale impossible à soutenir, moins de souci des conditions de travail. Même si sa condition économique s'est améliorée, l'individu couvert de droits et d'aides est aussi isolé dans la masse des bénéficiaires de la redistribution que l'individu réduit à lui-même face à ceux qui l'exploitent.

Constat surprenant, l'«Etat providence» le plus glouton fiscalement et le plus redistributeur de richesses coexiste parfaitement avec le *new public management* le plus capitalistique, comme on le voit avec le système hospitalier vaudois. Cette énorme institution n'a cessé d'évoluer dans le sens d'un néolibéralisme obsessionnel (compression du personnel et compression des coûts) sous les quinze ans de règne d'un ministre socialiste intelligent, énergique et doté d'une authentique conscience syndicale. Cherchez l'erreur!

On éprouve le sentiment que, même si la propriété individuelle passait entièrement aux mains de l'Etat – lisez les propositions de «Grève pour le climat»! –, même si l'on emprisonnait tous les capitalistes et tous les spéculateurs, même si les Européens démolissaient tous leurs murs pour construire des ponts partout, l'individualisme continuerait de croître.

Comme pour confirmer cette croissance irrésistible, une classe de petits et grands bourgeois de gauche nous est née: individualistes et jouisseurs, ils profitent à fond du statut moral et social que leur vaut leur adhésion proclamée au système... tout en nous faisant part de leurs états d'âme scandalisés par l'individualisme «de droite». Cette classe forme ce que les communistes nommaient la *nomenklatura* et que nous appelons «la gauche caviar» ou, par contre-sens, «l'élite».

Le collectivisme est un individualisme. C'est un individualisme revendicateur et assisté, souvent geignard et victimaire. Il ne remplace pas l'individualisme conquérant et accapareur, il s'y ajoute et l'aggrave.

Olivier Delacrétaz

J'avance!

N'en déplaise au Ronchon, je me déplace beaucoup à vélo. Il faut dire que ma vie urbaine s'y prête bien. Dix minutes de vélo (huit minutes les bons jours) pour se rendre à son travail, c'est juste suffisant pour s'aérer et on n'a même pas le temps de pester.

En pratiquant le vélo, je suis rangé dans la catégorie «mobilité douce». Ce d'autant plus que j'ai participé en juin dernier à «Bike to work», qui est une initiative mise en place par Pro Vélo dans tous les cantons pour encourager les travailleurs à se rendre à leur travail à vélo. Et d'autant plus que mon vélo est dépourvu d'assistance électrique. Certains pourraient croire que ma motivation à circuler à vélo est écolo-climatique. Il n'en est rien!

Je pratique le vélo parce que c'est un moyen de transport efficace dans mon contexte. Aucun autre moyen de transport ne me permet d'être aussi rapidement à mon travail. A pied, il me faut une bonne demi-heure, en voiture aussi. Tant mieux si ma

mobilité est écologique, mais je circule à vélo pour des motifs égoïstes.

Parce que j'apprécie de me déplacer rapidement d'un point A à un point B, j'ai également un rapport assez lâche à la loi sur la circulation routière. Je ne crains pas la contravention, dont je dois bien dire qu'elle m'épargne largement. Dans mon esprit, cette liberté vis-à-vis du code de la route fait intégralement partie du mode de transport qu'est le vélo. De même que la possibilité de se parquer à proximité immédiate du but (ou de retirer de l'argent au bancomat sans descendre du vélo).

Dès lors, mes cheveux se hérissent sur ma tête lorsqu'on me dit que je pratique la mobilité douce. «Pas du tout, Madame! Je brûle fièrement des feux rouges! Et j'enguirlande des automobilistes parfois (des piétons, souvent)! J'ai été motard aussi!» Pour celui qui se démène sur son vélo dans la jungle urbaine, c'est une humiliation d'être taxé de mobile doux.

Julien Le Fort

Miettes d'inculture

Dans une grande surface parisienne qui vend des produits culturels:

Le client: *Je cherche le Traité de l'âme d'Aristote*

L'employé: *C'est qui Aristote?*

Le client (excédé): *Mais vous savez bien! Aristote... John Aristote!*

L'employé cherche sur son ordinateur: *J'ai beaucoup d'Aristote, mais il n'y a jamais le prénom...*

* * *

Dans la même grande surface, à Lausanne, je cherche *Méditation (Besinnung)* du philosophe Martin Heidegger. J'examine le rayon philosophie où figurent quelques livres de Heidegger, mais pas *Méditation*. Pourtant le site internet indique qu'il est à disposition dans le magasin. Je fais jouer mon intuition et consulte le rayon *développement personnel, spiritualité, sciences occultes*, et je mets la main sur *Méditation...* Heidegger a beau sentir le soufre à cause de ses *Cahiers noirs*, ça ne suffit pas pour qu'il soit correctement classé...

* * *

Entendu à la RTS l'émission *Premier rendez-vous* qui réunit ce jour-là une

ancienne miss Suisse devenue chirurgienne et une femme pasteur.

La présentatrice: *Vanessa, un ami dit de vous que vous êtes une littéraire, que vous dévorez les livres...*

Vanessa: *Oh vous savez, avec mes études, je n'ai plus trop le temps...*

La présentatrice: *Indiquez-nous tout de même un ouvrage qui vous a marquée...*

La jeune chirurgienne réfléchit... plusieurs secondes... Et ne trouve aucun titre à mentionner.

Quant à Aline, la dame pasteur, elle lit des romans policiers. Il faut bien se changer les idées après un synode.

J.P

Condoléances

Notre ami et collaborateur Cédric Cossy a eu le chagrin de perdre son père, M. Jean-Robert Cossy. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

Réd.

Amour fou, amour interdit

Il est une constante assez universelle, que les hommes préfèrent généralement leurs passions à leurs intérêts. La passion amoureuse est parmi les plus ravageuses. Que peut faire un amant éconduit? Se résigner? Se suicider? Tuer? Il peut aussi nier l'évidence, continuer à poursuivre l'objet aimé de ses assiduités et entretenir de vaines espérances.

Incapable de se départir d'une passion dévorante pour une cruelle qui le méprise (appelons-la Solange), accusé de harcèlement, un enseignant (appelons-le David) a fini devant les tribunaux. Il y a quelque temps, notre grand quotidien¹ décrivait les manifestations de cet amour obsessionnel: elles ont dépassé les lettres parfumées et les envois de fleurs. Après recherche de l'adresse sur internet, l'accusé a assiégé le lieu de travail de Solange. Il s'est inscrit à une association humanitaire pour se rapprocher d'elle. Il a créé des adresses et des profils sur les réseaux sociaux pour la piéger. Malgré la promesse faite au Ministère public, il a continué sa correspondance. Le plus touchant: David a demandé au père la main de l'aimée. Cette démarche un peu surannée, si naïve, si romantique, efface presque les autres manœuvres, fort discutables.

Une semblable histoire est enchâssée dans un sublime roman du romantisme tardif². Elle se situe dans une Espagne de légende, sous le règne de Philippe III, au début du XVII^e siècle. Lors des festivités du mariage de don Pierre de Luna, gentilhomme castillan, les tribunes s'écroulent, causant morts et blessés. Participant courageusement aux secours, don Pierre est saisi instantanément d'une irrésistible passion pour une jeune victime qui l'appelle à l'aide et se jette à son cou. «Don Pierre, la contemplant alors, se sentit saisir, en même temps que par ces deux bras réunis, par une puissance étrange qui l'enveloppa tout entier. Il lui entra dans le cœur et dans la tête comme une flamme, et, sur son esprit, il tomba un voile. Tout se troubla en lui et se transforma.»

Il essaie de se raisonner, sans succès. Lorsqu'il apprend que doña Carmen est sur le point de se marier, il se déclare. Repoussé durement par la jeune fille, au lieu de renoncer, il s'enhardit et tue son rival en duel. Ensuite une tentative d'enlèvement échoue à cause de la présence du frère de Carmen. Humilié, il est contraint à la fuite, ce qui entraîne de longues errances, la déchéance sociale, une vie misérable de proscrit pourchassé. Dans son exil, il apprend la mort de

son épouse, doña Isabelle, morte de chagrin. Deux ans plus tard, il est arrêté et livré à la justice.

David et don Pierre en sont au même point, pour des raisons similaires. Les dévastations, de part et d'autre, sont considérables, car les amants rejetés sont prêts à tout sacrifier à l'autel de leur amour, jusqu'à leur dignité, leur statut social. Les tourments d'Isabelle, de Carmen, de Solange ne sont que trop réels. Mais ceux de Pierre et de David ne le sont pas moins. La source de leur malheur est une passion invincible, dont le sens étymologique est, faut-il le rappeler, la souffrance. Quelque violent que soit ce sentiment, quelques désastres qu'il puisse semer sur son passage, il n'est pas vil *a priori*. Il a pu commander des actions héroïques: voyez Orphée, Don Quichotte, Cyrano.

Notre justice moderne a créé une catégorie juridique nouvelle, le harcèlement, probablement sous l'influence de l'anglais d'Amérique *sexual harassment*. Le Tribunal fédéral, sans cacher désormais ses emprunts aux usages d'Outre-Atlantique, définit le *stalking* comme un harcèlement obsessionnel: «Il peut résider dans des cas où l'auteur recherche l'affection ou l'attention d'une personne, il peut durer de nombreux mois et engendrer pour la victime des troubles psychiques.» On écarquille les yeux: c'est simplement une définition prudente de la passion amoureuse et de ses éventuels dommages collatéraux, au cas où les sentiments ne sont pas partagés. De ce point de vue, Solange a été très claire: «Mais bordel, je n'ai jamais eu le début d'un sentiment amoureux à ton égard! JAMAIS! Laisse-moi tranquille et ne m'écris plus JAMAIS. JAMAIS. Ne réponds pas, je ne veux pas te lire.» La plaignante souffre de crises d'angoisse et prend des antidépresseurs.

L'article de *24 heures* ne parle pas des souffrances de David. A cause du dérangement psychique observé, le procureur émet des doutes sur la capacité du prévenu à enseigner. C'est le sujet de l'article: le prof est menacé d'être dénoncé à la Direction des écoles. Je ne sais pas quelles sont les matières enseignées par David, mais s'il est professeur de lettres, ses élèves auront beaucoup à apprendre de leur maître, quand ils aborderont *Tristan et Iseut*, *La Princesse de Clèves*, *Le Cid*, *Les Liaisons dangereuses*, *Les Souffrances du jeune Werther*, *La Chartrreuse de Parme*, *Eugène Onéguine*, enfin presque toute la littérature. Que veut-on devant les élèves? Des zombies

diaphanes? Des robots programmés d'après les recherches les plus récentes de la pédagogie?

David va-t-il perdre son amour et son emploi? Retrouvons don Pierre de Luna devant ses juges. Au moment de l'audience, Carmen est entourée de sa mère, de son frère, de son nouveau fiancé, don Félix. Don Pierre, les fers aux mains, est debout comme un mal-faiteur. Le roi l'interroge:

«— Qui êtes-vous donc, vous que la honte sépare de vous-même?

— Je suis un homme dont le chagrin a blanchi les cheveux et détruit la vie.

[...]

— Votre excuse?

— J'aime!...

Au moment où le criminel va être retiré de la salle, Carmen se lève de son siège:

— Sire, dit-elle, je serai la femme de cet homme! Pour vous don Félix, je vous remercie de votre attachement; vous me donniez votre nom, tout le bonheur d'une affection fidèle. Il n'est pas de reconnaissance qui m'acquitte envers vous. Mais vous êtes riche, brillant, gai, heureux, sans remords... vous n'avez pas besoin de moi; tandis que lui, regardez-le! C'est une ombre effrayante! Et ce qui l'a réduit à n'être plus qu'un tel fantôme, c'est son amour pour moi... Sans moi, il mourra... Sans moi, il n'eût pas fait ce qu'il a fait... Venez don Pierre.»

Jean-Blaise Rochat

¹ *24 heures*, 18-19 janvier 2020

² Arthur de Gobineau, *Les Pléiades*, in *Œuvres*, tome III, pp.178-188, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1987

Faire la morale?

Dans le *Matin Dimanche* du 19 janvier, M. Metin Arditi, écrivain, homme d'expérience aux compétences multiples, se demande si le *texte voté par le parlement français assimilant l'antisémitisme à l'antisémitisme représente une avancée contre ce dernier*. Etre opposé à l'existence de l'Etat d'Israël équivaudrait à faire preuve de haine à l'égard des Juifs en général. M. Arditi n'approuve pas cette équivalence. Il existe des Juifs antisionistes. Mettre l'antisémitisme et l'antisémitisme sur le même plan renforcerait l'idée qu'il existe un complot juif mondial.

M. Arditi se demande ensuite comment lutter contre l'antisémitisme: *Faut-il enseigner la Shoah? Tout catéchisme entraîne son propre rejet. La culture? C'est le peuple le plus cultivé d'Europe dans les années trente du XX^e siècle qui a inventé les camps d'extermination.*

La meilleure réponse consiste selon M. Arditi à *apprendre à ses enfants à distinguer le bien et le mal. A en faire une responsabilité personnelle. Cela se passe à la table à manger, à la cuisine, en promenade le dimanche. Tous ces grands hommes de lettres qui ont encensé Matzneff durant des décennies étaient connus pour leur grande culture. Mais ils n'ont pas distingué le bien du mal. Ils ont oublié de penser.*

Nous tombons d'accord avec M. Arditi sur cette injonction presque touchante, mais nous ne nous en dissimulons pas la difficulté.

Sous peine de se transformer en un discours inaudible, l'éducation morale fait d'abord assimiler les mœurs en vigueur, les formes de politesse et les usages, surtout grâce à l'exemple donné par les parents et les grands-parents. Il est possible, dans un second temps, d'en discuter, de préférence au sein de la famille. Pour commencer, les enfants imitent les modèles parentaux, puis ils réfléchissent.

Seulement, la morale et la famille rassemblant trois générations, le statut des pères, des mères et des enfants,

tout cela est devenu instable, sujet à contestation; les «valeurs» admises sont tout autres. Quelle famille a-t-elle encore l'occasion de se retrouver autour d'un repas? Les obligations professionnelles empêchent la plupart des pères et des mères d'être à la maison. Les enfants dînent, au mieux, à la cantine scolaire; le plus souvent, assis sur un escalier, ils se satisfont d'une tranche de pizza et d'une canette de Red Bull. Le soir, ce n'est pas mieux: les «activités», la télévision, l'ordinateur et le portable isolent chaque membre de la famille dans son coin. Quant à la promenade du dimanche, déjà détestée par la plupart des adolescents du siècle dernier, elle n'a plus la cote. Les chemins de campagne sont déserts.

Et pourtant aucune société ne survit sans mœurs fondées sur une distinction du bien et du mal. Les adversaires des normes bourgeoises et des stéréotypes ont juste le choix entre l'hypocrisie et l'invention de règles qu'ils croient nouvelles, au nom desquelles ils «dénoncent» et «stigmatisent» les contrevenants. La morale est déconsidérée («vous n'allez pas nous faire la morale!»), mais le légalisme et le moralisme reflourent sans cesse... L'immoraliste Nietzsche, fils de pasteur, ne se comportait pas comme un fauve dans la vie quotidienne. Sa correspondance montre qu'il exigeait beaucoup de lui-même et d'autrui en amitié, qu'il était toujours droit et poli, même avec sa pénible sœur, voire compatissant. Il fut davantage victime de personnes mal intentionnées que corrupteur.

Il se trouve que M. Arditi a finalement raison. Les mœurs et la distinction du bien et du mal, qui n'ont pas autant varié que le croient les relativistes, ne peuvent être inculquées qu'aux tout jeunes enfants, dans ce qui reste du cadre familiale (l'école arrive trop tard) et dans les relations humaines quotidiennes, par l'exemple, sans exclure ni les explications ni... la fermeté.

Jacques Perrin

Programme des Entretiens du mercredi

Le programme des Entretiens du mercredi continue.

Nous nous réjouissons vous y retrouver!

Prochains rendez-vous:

19 février : Pas d'entretien

26 février : Les conséquences de l'excès de confiance pour le groupe, avec M. Fidel Petros.

4 mars : La mobilité lausannoise, avec M. Philipp Stauber.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.

www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Dynasties hôtelières

La *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles* nous offre, avec son dernier numéro paru en automne 2019, des études fort intéressantes sur des familles hôtelières du Canton, qui ont participé à l'essor du tourisme.

Voici, à Bex, la famille Dürr, venue d'Argovie et naturalisée dans la cité du sel en 1713, présente dans une auberge renommée durant cinq générations. Elle a repris le Logis de l'Ours d'un certain Pierre Gédéon Molles, décédé en 1782 (Dürr succédant à Molles!) et en a fait un établissement réputé loin à la ronde. Mme de Chateaubriand, en

1805, écrit que «l'auberge de cette petite ville est la meilleure de la Suisse». De fait, des grands du monde d'alors y séjournent volontiers et vantent l'excellence de la cuisine et de l'accueil. Les Dürr devaient savoir s'y prendre, non sans opportunisme: après la fin de la domination bernoise, le Logis de l'Ours est rebaptisé Hôtel de l'Union!

Le développement des affaires de la famille va de pair avec celui des cures. Molles avait déjà misé sur l'eau – mais pas celle de Bex: il l'importait de Courmayeur, dont la source était célèbre alors, par les sentiers muletiers du Val Ferret! Avec l'essor du thermalisme,

au début du XIX^e siècle, des médecins et des chimistes s'intéressent de plus près à l'eau bellerine et en découvrent les vertus, qu'on la boive ou qu'on s'y baigne; certaines publications la disent bonne pour combattre... une septantaine de maladies! Un cousin des aubergistes de l'Union, Louis Alexandre Dürr, fonde en 1823 les Bains de Bex, auxquels il adjoint une pension. La famille est dès lors au centre du développement de la station thermale, dont on a peine à mesurer aujourd'hui le succès international, culminant avec la construction du Grand Hôtel des Salines et marqué par le séjour de têtes couronnées et de membres de la plus haute société européenne.

Cette histoire familiale, qui se confond avec l'histoire touristique de la bourgade bellerine aux XVIII^e et XIX^e siècles, est contée par Sandrina Cirafici et Pierre-Yves Pièce; leur précieux récit fourmille d'anecdotes tout en reflétant bien l'esprit d'une époque.

La famille Emery (quatre générations d'hôtelières) ne s'est pas limitée au Canton. Ses membres ont illustré la grande hôtellerie en Suisse bien sûr, mais aussi en Italie, en France, ailleurs encore. La saga familiale nous est narrée par Cécile Chombard Gaudin, à partir des papiers de famille (son mari est le petit-fils d'une Emery). Le premier Hôtelier de la lignée est Siméon, formé comme cuisinier, qui acheta l'hôtel de Londres à Yverdon en 1844. Son fils Gustave acquit en 1878 le Grand Hôtel des Bains, avec les bains et la ferme, puis la villa d'Entremonts; il agrandit l'établissement et fit notamment édifier la Rotonde. Un autre fils de Siméon, Louis, exerça dans des hôtels de Bologne et de Turin avant d'acheter l'Hôtel Terminus de Nice pour y installer son fils Henri, de la troisième génération. Troisième fils de Siméon, Lucien conduisit dès 1884 le Grand Hôtel d'Aigle, où il avait investi. Sa soeur Rose épousa Ami Chessex, le

grand hôtelier de Montreux-Territet, en quelque sorte le père de la station touristique. Le dernier fils de Siméon (quelle impressionnante fratrie!), Alexandre, fit construire le Montreux Palace et développa une intense activité dans sa profession, dans le tourisme (il est un des fondateurs de l'Office suisse du tourisme) et dans la politique comme syndic du Châtelard, député et enfin conseiller national durant douze ans.

A la génération suivante, on retrouve des Emery à la tête de palaces à Nice, à Menton, à Evian, à Leysin, à Dieppe, à Paris, à Alexandrie... Seule descendante de la tribu à la quatrième génération, Marguerite perpétua l'activité familiale comme administratrice du Riviera Palace de Nice.

Même si les difficultés économiques n'ont pas été épargnées à ces entrepreneurs, notamment lors des deux guerres mondiales, on est frappé par leur capacité d'investissement dans de très importantes constructions. Les banquiers leur faisaient confiance, ils ont profité de quelques beaux mariages, mais surtout d'une grande solidarité au sein de la famille, ainsi que de la part de son alliée la famille Chessex. Les uns et les autres co-finançaient les projets, se cautionnaient à tour de rôle. Et les investissements considérables consentis à intervalles rapprochés semblent bien refléter la grande prospérité de «l'industrie des étrangers» jusqu'à la Grande Guerre; les marges devaient être très supérieures à celles d'aujourd'hui!

Avec cette livraison de la *Revue vaudoise de généalogie*, qui mentionne encore plus brièvement l'activité hôtelière de Jean Leresche et des siens, à Ballaigues (Grand Hôtel Aubépine), ainsi que l'existence d'autres dynasties établies surtout en Suisse allemande, c'est tout un pan de notre histoire économique qui se trouve mis en lumière.

Jean-François Cavin

Se distinguer, se défendre, transmettre

Je m'oppose profondément à la grande contradiction qui est en train d'éteindre toute une partie de l'Europe occidentale: la vénération du principe de l'altérité en même temps que la volonté de diffusion des principes des droits de l'homme occidentaux. Il y a un télescopage, on ne peut pas désirer à la fois un universalisme globalisant et en même temps vénérer l'idée de l'Autre. Pour cela, il faudrait qu'il y ait une séparation, une hostilité, une discordance.

Quand on s'intéresse à l'archéologie, on gratte la terre. Qu'est-ce qu'on trouve d'abord? Un rempart. Une fosse, un mur. La définition de la civilisation – ou de la culture, d'ailleurs – c'est de trouver le moyen de se protéger, de se singulariser, de se défendre, de se distinguer, de se cerner, puis de se perpétuer, de transmettre. Et tout d'un coup, depuis trente ou cinquante ans, un bande

de mecs débarque, lesquels, pleins d'une arrogance incroyable, disent: «Maintenant, on va changer ces règles qui prédominent depuis des centaines de milliers d'années, on va instaurer nos propres modalités et ce sera la modalité humaine, globale, totalisatrice, universalisante, uniformisante, la grande parousie du village unique». Je pense que c'est un bazarage du propre de l'homme un peu rapide.

Ces lignes sont extraites d'un entretien accordé par l'écrivain Sylvain Tesson à la revue *Raskar Kapac*.

Tesson, essayiste, nouvelliste, voyageur, a payé de sa personne. Après un grave accident d'escalade, il s'est remis à marcher et à écrire. C'est le genre d'homme que nous sommes enclins à approuver.

J.P.

Occident express 50

Depuis l'élection de Donald Trump, le refus absolu de ses opposants de considérer qu'il a effectivement gagné, encouragé par les médias dominants, révèle que ce président a profondément bouleversé un ordre politique établi depuis 1945. Naturellement ses opposants, de droite comme de gauche, sont apoplectiques à l'idée que leur heure est passée et, comme un enfant de six ans, se roulent par terre en hurlant pour obtenir, ou retenir, ce qu'ils pensent leur appartenir de droit. En Angleterre les partisans de l'ordre ancien, qui sont souvent jeunes, s'accrochent à l'UE dans une égale hystérie jusqu'au-boutiste. Dans ces pays, si vous êtes universitaire ou membre des classes supérieures, admettre ne serait-ce qu'une compréhension pour Trump ou le Brexit équivaut à un suicide social. Des phénomènes similaires sont à l'œuvre en France, où Macron agit comme un garant – provisoire – de cet ordre ancien, rejetant aux marges de la société la majorité «trumpienne» ou «brexitienne» dont on comprend bien qu'elle ne sera pas indéfiniment tenue à l'écart. En Serbie, cet effondrement du monde connu prend des aspects très particuliers. Ainsi hier soir, tandis que j'officialisais au vernissage d'une exposition dans ma galerie, l'ancienne occupante des lieux, qui en a été évincée par sa propre

incurie, a tenté de faire scandale. Très excitée, elle a déclaré qu'elle était de la quatrième génération dans cet immeuble, qu'elle était une peintre réputée, que je n'avais aucune éducation, que j'étais un fasciste, bref, qu'elle sortait de la cuisse de Jupiter et que je n'étais qu'un parvenu. Au-delà de l'infinie tristesse qu'elle répandait autour d'elle comme un gaz nocif, son éruption m'a frappé par sa pertinence. Je rencontre presque tous les jours ce genre d'individus à Belgrade. Eduqués, urbains, ils sont les héritiers d'une époque définitivement révoquée mais qui brille encore un peu. Ils agissent en propriétaires, en héritiers de droit, et considèrent tout ce qui est nouveau, tout ce dont ils ne peuvent pas profiter comme un excès de mauvais goût et comme une attaque personnelle. De Los Angeles à Belgrade en passant par Londres et Paris – en Suisse l'ordre établi ne change jamais, c'est l'essence même de son fonctionnement – j'assiste à cet effondrement, ou à ce renouvellement des ordres, avec fascination. Je suis moi-même un représentant de l'ordre ancien, j'y ai été éduqué, j'y ai glané mes valeurs. Mais assister à un moment historique, et tenter d'y participer, me semble un privilège infiniment préférable à tous ceux que je pourrais éventuellement y laisser.

David Laufer

Le danger de la justice personnalisée

Jean-François Cavin (*La Nation* du 31.1.2020) s'inquiète des conséquences possibles de l'acquittement des douze «activistes du climat» par le Tribunal de Police de Lausanne.

Un autre élément doit aussi nous inquiéter: c'est le fait que la presse, de plus en plus souvent, publie le nom du juge (ou du procureur, le cas échéant) qui a rendu le verdict. Il s'agit d'une menace grave sur l'indépendance de la justice. C'est certainement le plus sûr moyen de politiser la justice, puisque le juge doit se préparer aux répercussions qu'il devra endurer personnellement, une fois son jugement rendu. Que ce soit l'opprobre ou le vedettariat. Et on ne peut pas, humainement, lui reprocher d'y être sensible.

De façon plus générale, publier le nom du magistrat qui condamne ou acquitte, c'est le mettre en danger. Le danger qu'une des personnes concernées s'en prenne directement au juge ou aux membres de sa famille et que, progressivement, la justice s'emploie moins à faire respecter le droit qu'à protéger les

magistrats des conséquences éventuelles de leur décision.

Une justice indépendante doit être anonyme.

Les journalistes qui choisissent de la personnaliser pour animer leurs colonnes ne mesurent probablement pas leur responsabilité sociale dans le fonctionnement de notre système judiciaire.

Jacques-André Hauray

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Réconciliation

Vers dorés

Eh quoi! Tout est sensible.
(Pythagore)

*Homme, libre penseur! Te crois-tu seul pensant
Dans ce monde où la vie éclate en toute chose?
Des forces que tu tiens ta liberté dispose,
Mais de tous tes conseils l'univers est absent.*

*Respecte dans la bête un esprit agissant:
Chaque fleur est une âme à la Nature éclore;
Un mystère d'amour dans le métal repose;
« Tout est sensible! » Et tout sur ton être est puissant.*

*Crains, dans le mur aveugle, un regard qui t'épie;
A la matière même un verbe est attaché...
Ne la fais pas servir à quelque usage impie!*

*Souvent dans l'être obscur habite un Dieu caché;
Et comme un œil naissant couvert par ses paupières,
Un pur esprit s'accroît sous l'écorce des pierres.*

Vers dorés, sonnet de Gérard de Nerval (1808-1855), inspiré par les *Vers d'or* attribués au mathématicien et philosophe grec Pythagore (né vers 580 avant J.-C., mort vers 495), est, relativement

aux disputes sur l'écologie, un poème apaisant et réconciliateur. Païens, pythagoriciens adeptes de la réincarnation, aristotéliens (Aristote reconnaît une âme aux animaux et aux végétaux...), chrétiens attentifs aux créatures de Dieu et écologistes travaillés par la « spiritualité » peuvent méditer les vers de Nerval et s'accorder en partie sur leur contenu, même si ceux-ci contreviennent à la théologie chrétienne par leur *panthéisme*.

Le poète met l'homme en garde. Celui-ci est sans doute doué d'une intelligence et d'une puissance supérieures; il est comme un roi décidant du sort de l'univers en ses conseils. Seulement, il serait bien avisé d'éviter le péché d'orgueil (*l'hubris* des Grecs) s'il n'entend pas subir quelque vengeance (une *nemesis*) infligée par les êtres qu'il méprise. Nerval invite l'homme à se retourner et à mieux regarder ceux dont il se soucie seulement en vue de leur utilité, autrement dit à les respecter. La crainte n'est ici pas mauvaise conseillère.

C'est commettre un acte impie que de manquer de respect aux animaux, aux arbres, aux plantes, aux pierres ou au métal (aimanté, donc aimant),

c'est offenser Dieu qui les a créés et les a animés chacun selon son mode. Le souffle de vie est partagé par tous, tout est sensible et sentant. Les actes de l'homme ne sont pas sans conséquences sur les êtres du monde; ceux-ci épient l'homme et sont aptes, qui sait, à réagir aux mauvais traitements. L'inertie et l'apparente stupidité des choses sont trompeuses. En elles habite une force *mystérieuse*.

Vers dorés, sonnet religieux au sens étymologique, relie les êtres. C'est l'homme que le poète interpelle, car le rang élevé qu'il s'attribue avec raison lui confère des responsabilités. Les vers renvoient à certaines répulsions que nous sommes nombreux à partager. La cruauté envers les bêtes nous répugne, nous n'admettons pas que des fleurs soient piétinées, arrachées, ou des champignons écrasés, que des murs soient souillés d'inscriptions ou de dessins criards, qu'une rage vengeresse s'en prenne aux objets du quotidien, que les toilettes publiques, irrespirables et infestées de déchets « toxicomaniaques », soient inutilisables, que l'iconoclasme et le vandalisme fassent la loi.

Jacques Perrin

Notes économiques

Bulle légère et tendances lourdes

La bourse suisse a fini l'année 2019 en beauté, améliorant les résultats des caisses de pensions et du Fonds de compensation de l'AVS. Il n'en faut pas plus pour que des partisans du slogan « Touche pas à ma retraite » appellent à geler les tentatives de réforme de la prévoyance. Puisque les caisses sont pleines...

La bourse est émotive et capricieuse. Ses cours ont atteint des sommets non seulement à cause de la bonne santé de la plupart des sociétés cotées, mais surtout parce que les investisseurs ne savent pas où placer ailleurs leur argent. Il viendra bien un moment où l'ascension prendra fin. Stabilisation tranquille ou chute brutale? Personne ne le sait. C'est pourquoi les institutions de prévoyance sont bien avisées de provisionner une bonne partie des excédents de l'an passé, et pourquoi l'AVS reste fragile.

En matière de prévoyance vieillisse, qui se gère à très long terme, ce ne sont pas les hauts et les bas de la finance qui doivent déterminer la politique, mais les tendances lourdes de la démographie.

Le patrimoine génétique des entreprises

Migros a revendu Globus, qui ne marchait pas. Y a-t-il une place sur le marché pour des grands magasins de luxe? On peut en douter. Les chaland

fortunés cherchent des griffes renommées dans des boutiques personnalisées plutôt que dans les étages d'un grand immeuble. Ce qui est sûr, c'est que Migros n'a pas réussi dans le luxe: ce n'est pas son ADN.

Les conversions d'entreprises rencontrant le succès sont rares. On cite un cigarettier américain qui a passé dans l'alimentaire. On trouve quelques autres cas. Mais Nestlé, qui a tâté du médicament, s'en est retirée assez promptement. Et la bancassurance n'a pas pris.

C'est bien ainsi: même les grandes maisons honorent un métier et cultivent leur style, et ne sont pas des machines indifférenciées à faire de l'argent.

Légitime défense

Les remous qui ont agité la direction de Credit suisse tiennent en partie à de rocambolesques histoires de filature visant certains collaborateurs. Mais on a aussi reproché à cette banque d'avoir infiltré une ou des taupes au sein de Greenpeace. Or cette organisation a fait irruption à l'assemblée des actionnaires 2017 de CS, descendant en rappel dans la salle, déployant une immense banderole et perturbant les travaux.

Répondre à une invasion par une infiltration, il nous semble que c'est de bonne guerre.

J.-F. C.

La Venoge contre la Champagne

Il existe une marque de champagne, assez bien cotée, semble-t-il, le Champagne de Venoge. Il doit son nom au créateur de cette entreprise vinicole, un certain Henri-Marc de Venoge, qui a quitté son Canton de Vaud natal en 1825. C'est lui, puis son fils Joseph, qui créeront le Cordon Bleu, emblème de la marque des champagnes de Venoge, cordon bleu choisi expressément en référence à la fameuse rivière vaudoise. Comme on ne le sait que trop, les Champenois entendent conserver le droit exclusif d'utiliser le nom de

Champagne pour leurs vins, jusqu'à prétendre interdire aux vigneron de notre village de Champagne, sur la rive vaudoise du lac de Neuchâtel, de commercialiser leurs vins qui porteraient le nom de leur propre commune sur leurs étiquettes.

Qu'attend le Conseil d'Etat pour interdire aux Champenois l'utilisation du nom de la Venoge pour vendre leurs produits, si bons soient-ils! La Venoge n'est qu'à nous!

D. L.

Les Deux Minutes de la Honte

Le dernier chic, dans notre société culpabilisante, c'est de faire savoir haut et fort à quel point nous avons honte. Et si nous voulons vraiment avoir l'air modernes et branchés, et aussi joyeux que des Vikings neurasthéniques perdus dans une forêt lugubre au milieu de la nuit polaire, il nous est alors recommandé d'exprimer cette honte en suédois.

LE COIN DU RONCHON

C'est en effet à Stockholm que la jeune non-écolière Fifi-Greta a lancé cette nouvelle mode, en inventant le *flygskam*, soit la honte de voyager en avion. Soyons précis: la honte ne nous empêche pas de prendre l'avion; elle va seulement nous inspirer, pendant le vol, un sentiment de culpabilité qui nous nouera l'estomac et qui chassera définitivement tout sourire de nos faciès de zombies nordiques.

Pour s'assurer que notre honte soit multimodale, nos amis suédois ont complété leur vocabulaire avec le *bilskam* (la honte de prendre la voiture) et le *båtskam* (la honte de prendre le bateau). Le *tågskam* n'existe pas, car, chez les sauveurs du climat, les trains ne fonctionnent jamais au diesel et la production d'électricité n'est jamais polluante. Et si vous n'avez pas prévu de sortir de chez vous, vous pourrez tout de même éprouver de la honte en mangeant de la viande: c'est le *köttskam*. Les Norvégiens écrivent *kjøttskam*, ce qui donne à cette honte une apparence nettement plus scandinave.

Qui dit Suède dit Ikea, forcément. Le *Ikeaskam* désigne la honte qui vous saisit lorsque vous réalisez que vous avez été client de cette maison de meubles moches, qui vous tutoie alors que vous n'avez pas gardé les cochons ensemble, qui insiste lourdement et en toute circonstance sur son engagement militant en faveur des minorités raciales et sexuelles, et qui, lorsqu'elle est confrontée à des clients qui expriment un point de vue différent, les ridiculise sur les réseaux sociaux en les désignant à la vindicte populaire.

Mais tout cela n'est que peu de choses à côté du *taxskam* qui nous a saisi voici quelques jours, au moment de commencer à remplir notre déclaration fiscale, lorsque nous avons constaté que l'Administration cantonale des impôts, déjà beaucoup plus vorace que dans les autres cantons, et confrontée chaque année à de véritables raz-de-marée de recettes fiscales permettant à l'Etat de Vaud de nager dans des bénéfices toujours plus picsoliens, avait tout de même osé augmenter subrepticement le taux de renchérissement de la valeur locative de 118 à 119 pour l'année fiscale 2019. Est-ce à dire que nous aurons du 120% en 2020, et ainsi de suite? Après tout, ce n'est qu'un petit coefficient que personne ne remarque, et qui n'accroît la pression fiscale que sur une minorité de contribuables. (A quand un article du Code pénal pour réprimer l'oppression des minorités fiscales?)

On découvre ainsi que, si la langue suédoise se prête parfaitement à de nombreux sujets honteux, la honte fiscale, quant à elle, s'exprime plutôt avec l'accent vaudois.